

ville de
Guéret

le Mag

Meilleurs vœux 2025



©Christelle Perera - GraphiCR.fr



édito

Édito p 2

En retour p 3

En solidarité p 4

En sport p 5

Le dossier p 6 & 7

En jeunesse p 8

Tranche de quartiers p 9

1 agent, 1 métier p 10

En culture p 11

Sport & culture p 12

Plein centre p 13

En tribune p 14 & 15

Mairie

Esplanade François Mitterrand
23006 Guéret Cedex

Téléphone : **05 55 51 47 00**

Fax : 05 55 51 05 37

E-mail : mairie@ville-gueret.fr

www.ville-gueret.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à
12h00 et de 13h00 à 17h00.

Bulletin municipal de Guéret

Tiré à 7700 exemplaires, sur du papier PEFC
avec de l'encre végétale.

Directeur de publication : Marie-Françoise FOURNIER

Impression : Imprimerie Decombat

Rédaction et mise en page : Service communication

Crédits photos : Creusalis, La Vilette, Musée

Numerique, Nicolas Krief, Arnaud Robin, Ville de

Guéret, Canva, CH Guéret, Maxime Delobel, Actions

Quartiers



En novembre dernier, trois de mes adjoints et moi-même avons participé aux travaux du 106^{ème} Congrès des Maires.

Entre inquiétude et lassitude, c'est un sentiment de colère et d'injustice qui s'installe parmi les élus locaux. Leurs écharpes tricolores se colorent de noir tel l'avenir des collectivités locales qui s'obscurcit.

En effet, ces dernières, dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2025 (encore en débat), devront contribuer à hauteur de 10 Mds d'euros au déficit de l'Etat qui continue, lui, à voter ses propres budgets en déséquilibre...

Comme nos agriculteurs le disent, « on marche sur la tête » !

Cette ponction inédite et massive conduira bon nombre de territoires à reporter voire à annuler des opérations et projets. Ces décisions contraintes auront des impacts dévastateurs et irréversibles pour nos entreprises et notre population.

Dans ce contexte, il est notoire qu'au plan national, l'échelon communal conserve une grande confiance des citoyens. Reconnue comme pôle de stabilité, la commune reste gage de proximité et d'efficacité.

Il est donc important de continuer à travailler activement au maintien des services publics, à l'aménagement et à l'animation de notre ville.

Pour revenir à un peu d'optimisme, rappelons que la ville sera heureuse de recevoir, en juillet prochain, la 5^{ème} étape d'arrivée du Tour de France Féminin.

Cette manifestation des plus populaires saura, sans nul doute, rassembler un large public et constituera un temps fort en matière de dynamisme économique, d'attractivité territoriale et touristique.

Dans la roue de Pauline Ferrand Prévot, championne olympique cycliste aux JO 2024, passée par le club de Creuse oxygène, notre ville et ses partenaires mettront tout en œuvre pour accueillir dignement tout le peloton de coureuses de cette Grande boucle 2025.

Et votre participation sera aussi capitale !

Meilleurs vœux à tous !

Marie-Françoise FOURNIER
Maire de Guéret

NOËL À GUÉRET

La magie de Noël a illuminé Guéret avec son Marché de Noël, la Foire du 15 décembre, le Marché Gourmand et la Fête Foraine. Découvrez en images les moments forts de ces festivités qui ont enchanté petits et grands.



COUP DE FILET À COURTILLE

Cet hiver, l'étang de Courtille a été vidé pour être nettoyé afin d'améliorer la qualité de l'eau, notamment pour lutter contre les cyanobactéries qui gênent la baignade en été. Les travaux, débutés fin octobre 2024, ont permis une baisse progressive du niveau d'eau de 10 à 15 cm par jour. Cette opération visait également à éviter l'évacuation des boues dans le cours d'eau en aval et à retirer certaines souches. L'Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité, a supervisé la pêche au filet, le 14 décembre dernier, au cours de laquelle les poissons ont été triés, vendus pour une partie à une pisciculture, et pour l'autre, remis à l'eau.



RÉCOMPENSER LES COMMUNES, 1ER INVESTISSEUR PUBLIC LOCAL

Le 20 septembre dernier, à l'occasion du Salon des élus de la Creuse 2024, la Fédération Régionale des Travaux Publics a décerné une Victoire de l'Investissement Local à la Ville, lauréate de la catégorie « Aménagement écologique et préservation de la ressource » récompensant le caractère innovant et qualitatif de la réhabilitation et végétalisation de la cour d'école Jacques Prévert.



UN RUBAN QUI NOUS UNIT TOUS !

Dans le cadre du mois de prévention du cancer du sein, une marche solidaire était organisée à Courtille, le 11 octobre dernier, par l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé de Guéret. Les bénéfices ont été entièrement reversés à la Ligue contre le Cancer. Mme le Maire accompagnée de Sabine Adrien, Adjointe à la Qualité de Vie et d'Henri Leclère, Délégué aux Nouvelles technologies se sont joints aux nombreux participants pour la bonne cause !



Nouvelle adresse :
Retrouvez la Ligue
contre le cancer de la
Creuse au
**1 rue Martinet
23000 Guéret**

Une photo interservices a également été prise lors de ce mois « rose », réunissant les pompiers, le CH de Guéret, la police et la Mairie, illustrant l'engagement collectif en soutien à cette cause.



LE COLIS DE NOËL : UNE TRADITION QUI PERDURE !

Les 7 et 14 décembre, les élus ont distribué des colis de Noël aux aînés de 75 ans et plus, d'abord dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, puis à l'Espace André Lejeune.

Au total, 1400 valisettes contenant des gourmandises sucrées et salées ont été offertes durant ces deux journées.



TÉLÉTHON 2024 MOBILISATION EXCEPTIONNELLE !

Le 30 novembre dernier, le Centre de Secours de Guéret, en partenariat avec la Ville de Guéret participait au Téléthon 2024.

Tout au long de la journée, les animations se sont succédées sur l'Esplanade François Mitterrand, avec l'exposition de véhicules de secours (grande échelle), Kapla géant, course solidaire...

Les bénéfices 2000€ ont été entièrement reversés à :





LA « PETITE REINE » AU FÉMININ ... À GUÉRET !

Le tracé du prochain **Tour de France Femmes avec Zwift** a été dévoilé au Palais des congrès de Paris le 29 octobre dernier. Pour sa quatrième édition, la Grande Boucle féminine passera par la Creuse le **mercredi 30 juillet 2025**. Après un passage par Saint-Germain-Beaupré, Dun-Le-Palestel, Bussière-Dunoise et Saint-Léger le Guéretois c'est Guéret qui aura l'honneur d'accueillir **l'arrivée de la cinquième étape de la compétition**.

Ainsi, Marie-Françoise Fournier et Chaarane Mroivili, Délégué aux sports, ont pu assister à cette présentation officielle du parcours dont le départ sera donné de Bretagne pour un final en Haute Savoie.

Entre temps, **9 jours de course (record) et 9 étapes !** Jamais passées par le Département, les coureuses arriveront de Chasseneuil-du-Poitou, ville du Futuroscope, dans la Vienne, avec **166 km** à parcourir jusqu'au centre-ville de Guéret.

Après le départ de la 11^{ème} étape du Tour de France Hommes d'Evaux les bains, en juillet dernier, la Creuse, avec sa ville Préfecture, **Guéret, s'affirme comme une terre de vélo**. En témoigne la renommée de notre club local Creuse Oxygène pour la qualité de ses apprentissages et la performance de ses résultats, ainsi que la reconnaissance du Pôle Espoir mixte, en route et cyclo-cross, pour ses formations dispensées.

Aux côtés du Département de la Creuse, la Ville et l'ensemble de ses services, soutenue par le tissu associatif et économique mettra tout en œuvre pour que cette manifestation des plus populaires soit une fête du sport comme elle l'avait déjà été en 2004, il y a déjà 20 ans...

Mais l'organisation du Tour, c'est comme le vélo, ça ne s'oublie jamais !



LA CITOYENNETÉ AU DE GUÉRET

La citoyenneté suppose l'implication et la participation dans la vie de la cité.

Notre municipalité essaie de la faciliter d'abord par des moments de rencontre et de dialogue mais également en proposant différentes instances et modes d'expression dans des champs et domaines variés.

SE RENCONTRER : CAFÉ DE BIENVENUE, UN TEMPS D'ÉCHANGE



Pour de nouveaux arrivants

Depuis 2020, chaque année, les élus proposent aux nouveaux arrivants de se rencontrer et d'échanger afin de mieux connaître les services, les équipements et les événements à découvrir.



ET DÉJÀ : 50 familles accueillies

Pour de nouveaux agents de l'Etat

Lauréat d'un appel à projets, la Ville, depuis 2020, accueille des agents du Ministère des Finances détachés au service de la Publicité Foncière au sein du Centre Départemental des Finances Publiques.



ET DÉJÀ : 70 fonctionnaires installés



S'IMPLIQUER : CONSEIL MUNICIPAL CITOYEN, UNE NOUVELLE EXPRESSION DE LA DÉMOCRATIE



Crée en 2023, le Conseil Municipal Citoyen est composé de représentants issus de chaque Conseil de quartier (collège des habitants et collège des commerçants/artisans) dont chacun a désigné deux membres, un titulaire et un suppléant.

Après chaque Commission mixte (organe de préparation du Conseil municipal dans lequel siège chaque groupe politique), le Conseil Municipal Citoyen est invité à échanger sur l'ordre du jour avec Mme le Maire et les adjoints concernés.

Ces échanges permettent d'assurer une meilleure prise en compte des attentes et des préoccupations des habitants dans les décisions municipales.

Bien que leur participation au Conseil Municipal ne leur confère pas de droit de vote, un espace de parole leur est réservé en fin de séance, l'occasion de s'exprimer sur les sujets abordés. Cela favorise le dialogue direct entre les citoyens et les élus locaux et installe une véritable démocratie participative.

S'EXPRIMER PAR LA VOIE DE LA CONSULTATION

Suite à la concertation qui s'est déroulée du 21 mai au 21 juin 2024 concernant l'**extinction partielle de l'éclairage public**, 42 % des retours exprimés ont souhaité un maintien des horaires.

58% des retours exprimés ont souhaité un ajustement des horaires. Une majorité de ces 58 % n'a pas souhaité le retour à un éclairage nocturne mais un ajustement des horaires que vous retrouvez ci-dessous :

	ÉTÉ (mai-septembre)	HIVER (septembre-mai)
CENTRE-VILLE		
Heure début d'extinction	2h00	2h00
Heure de fin d'extinction	6h00	6h00
RESTE DE LA VILLE		
Heure début d'extinction	2h00	0h00
Heure de fin d'extinction	6h00	6h00

Concernant l'implantation du futur **Centre Aqualudique**, deux modes de consultations ont été réalisés : une réunion publique et une consultation en ligne.

Lors de la réunion publique du 20 juin, sur 117 votants, 94% ont exprimé leur choix pour le site de Fayolle. Quant à la consultation électronique, elle a réuni 519 votants dont 68,02% se sont prononcés en faveur de l'installation sur le site de Fayolle soit 353 voix pour.

	Fayolle : 1 couvert + 1 extérieur	Fayolle : 2 couverts	Beausoleil : 1 couvert + 1 extérieur	Beausoleil : 2 couverts
Nombre de voix	142	211	162	46
Total	353		166	



SE MOBILISER EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE

Etre citoyen c'est bénéficier de droits et s'acquitter de devoirs. Des manquements civiques sont régulièrement constatés par notre service de Tranquillité Publique dans deux principaux domaines :

Réglementation en matière de dépôts sauvages

Malgré une constante régression de cette pratique, subsistent encore des points noirs. Pour en terminer avec ces infractions, des actions coercitives seront menées à nouveau (recherche d'identité, convocation et amendes administratives).



En voici les dates et lieux :



SQUARE JORRAND
OLIVIER DE PIERREBOURG



RUE ALFRED GRAND
SYLVAIN BLANCHET

Réglementation en matière de chiens catégorisés

La loi du 6 janvier 1999 encadre les chiens catégorisés pour prévenir les accidents et agressions.

Les chiens de catégorie 1 (chiens d'attaque) et de catégorie 2 (garde et défense) doivent impérativement être muselés et tenus en laisse. Leur présence est strictement interdite dans les lieux publics.

Le propriétaire doit avoir au moins 18 ans, être sans condamnation et détenir un permis de détention.

En sus de cette législation, Mme le Maire, par arrêté, précise que tout

chien circulant sur la voie publique doit être tenu en laisse, c'est-à-dire relié physiquement à la personne qui en a la charge et que même dans cette configuration, ils sont interdits dans les squares, parcs et jardins publics ainsi que dans les cours d'écoles.

En cas de non-respect, des amendes et peines de prison s'appliquent.

Pour tous renseignements, se rapprocher du service de la Tranquillité Publique de la Mairie.



S'INFORMER : UNE APPLI POUR UN LIEN DIRECT AVEC LA POPULATION

Depuis janvier 2024, la Ville propose une application mobile pour simplifier la vie des citoyens et ainsi renforcer la proximité avec les services municipaux.

Accessible à tous, elle permet aux habitants de retrouver toutes les informations pratiques sur les événements locaux, les actualités, l'accès aux services...

Le **+** : L'onglet « signalements » est décliné en sous-catégories : voirie, propreté, espaces verts, tranquillité publique.

Cet outil permet aux habitants de signaler facilement tout incident ou besoin déclenchant des interventions plus rapides et ciblées des services municipaux.

Cette application, c'est un lien direct entre habitants et municipalité qui se tisse et contribue au bien vivre ensemble.

L'application est disponible sur
App Store et Google Play.

Le 29 novembre dernier, 33 élèves de CM1 et CM2 des écoles de la Ville, se sont rassemblés pour l'installation du Conseil Municipal d'Enfants en présence de Mme le

Maire, M. Guillaume Viennois, Premier Adjoint et Mme Vadic, Déléguée à l'éducation. Ces 33 élus se sont organisés en quatre commissions : Culture et loisirs, Vie quotidienne, Environnement et Solidarité et ont déjà commencé à élaborer un programme d'actions pour l'année à venir.

Conseil municipal

d'enfants



TRANCHE DE QUARTIERS

VOS CONSEILS DE QUARTIER

Présidente :
Marie-Hélène CHARLES

- **Vice-Présidente :**
Isabelle DEMEURE
 - **Autres membres :**
Jean DESABRES
Marianne DEVERINES
Sophie RAVEAU
Teddy BOSSUYT
- Elise TARANTINI
Yvette DROISSART-DUFOUR
- **Collège associations :**
Une Clé de la Réussite
Comité des Fêtes
Associations des Communs

Président :
Daniel TEINTURIER

- **Vice-Président :**
Patrick POREE
 - **Secrétaire :**
Séverine LEFAURE
 - **Autres membres :**
Annie SABARLY
Sandrine POREE
- Julien DALLIER
Sabine AIT SSI ALI
Nina CARON
- **Collège commerçants/ artisans :**
Association Crématisse de la Creuse-Haute-Vienne

MAINDIGOUR

JOUHET

CENTRE VILLE

LA RODDE

Président :
Eric DAUBECHIES

- **Vice-Présidente :**
Lise GAUDIN
 - **Secrétaire :**
Olivia CHARENTON
 - **Autres membres :**
Jean RESSEGUIER
Denis LAROUSSE
Daniel BILLET-LEGROS
- Dominique DURAND-COURATIN
Geneviève DELMAS
Josiane ARNAUD
Bominique BORIE
- **Collège association :**
Office de Tourisme du Grand Guéret
 - **Collège commerçants/artisans :**
L'institut
Le Balto

Président :
Philippe MICARD

- **Vice-Président :**
Serge DUTHEIL
 - **Secrétaire :**
Françoise DUTHEIL
 - **Autres membres :**
Marcel DENIS
Françoise BLANQUART
Jean BRUNET
Jean-François GOUVERNAIRE
Annie BELETOUT
- Aurélien CHARBONNIER
Guy QUINTANET
Gilles BEAUCHOUX
Philippe FRANCO
Lena NORRE
Pierre FAUCHER
Benjamin BODEAU
Francette PREVOTEL
Laurent RIVIERE

Président :
Yvon LE REST

- **Secrétaire :**
Catherine GAUMARD
 - **Secrétaire Adjoint :**
Alain GUICHARD
- **Autres membres :**
Chantal ANDRILLON
Christine PAUL
Patrick WEBER
Dominique WIRRMANN

CHAMPEGAUD

LE CONSEIL DES COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE

Réuni le 25 novembre dernier à l'Hôtel de ville, le Conseil des Commerçants du Centre ville a pour objectif de renforcer les activités commerciales en associant l'ensemble des professionnels, l'association 23000, les collectivités...

Autour de sujets liés à l'environnement physique du centre-ville (propreté, stationnement, sécurité, aménagements urbains...) et à son attractivité (animations...), ses membres travaillent aux possibilités opérationnelles et aux moyens mobilisables pour différents projets.

Ce Conseil propose tous les deux mois un temps de réunion avec tous les commerces du centre-ville, présidé par Michaelé NOSNY (Institut Michaelé) et animé par les chambres consulaires.

L'INFORMATIQUE, UN SERVICE EN RÉSEAU !

Afin d'accompagner la transition numérique de notre collectivité, le service informatique (SI) travaille au quotidien afin de répondre aux attentes des citoyens et aux besoins de la collectivité.

UN SERVICE SUPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

Une gestion technique experte

Composé d'Aurélien, Alexandre, Antonin et Alexis, le SI a pour mission première l'installation et la maintenance du matériel et des logiciels de tous les services internes y compris des écoles.

Cela inclut la gestion de l'infrastructure réseau qui relie tous les sites municipaux, les logiciels métiers, les solutions d'impressions, la téléphonie, une veille technologique constante et la réalisation de travaux en régie (câblage réseau, installation de solutions audiovisuelles et interactives...).

Un accompagnement pour tous les agents

Sollicitée au quotidien, et parfois dans l'urgence, sur des missions d'assistance et de résolution de problèmes techniques, l'équipe parvient à proposer des formations variées mais également des modules d'accompagnement afin de sensibiliser les agents municipaux aux bonnes pratiques, qui aujourd'hui concernent plus particulièrement le traitement et la protection des données.

La sécurité, une priorité absolue

Dans un contexte où les cybermenaces sont de plus en plus présentes, le SI veille attentivement à la protection des données (RGPD) ainsi qu'à la sécurisation des systèmes d'informations et de télécommunications. Des protocoles de sécurité stricts sont en place pour éviter toute intrusion, et des mises à jour régulières garantissent la conformité avec les normes en vigueur.

Au-delà des services internes, le Service Informatique s'occupe également du contrôle d'accès des bâtiments de la collectivité et gère, par ailleurs, la vidéoprotection de certains sites de la Ville.

En interne, leur objectif est bien d'offrir des outils performants et adaptés aux spécificités des différents métiers afin que chaque agent remplisse au mieux ses tâches, dans le cadre d'une expérience fluide et sécurisée.

UN SERVICE TOURNÉ VERS LES USAGERS

Faciliter l'accès numérique aux démarches...

Le SI travaille à de nombreux chantiers de dématérialisation des

démarches administratives accessibles en ligne notamment via « l'espace citoyen » (demande de cartes d'identité, inscription sur les listes électorales, occupation du domaine public...).

...et aux informations

Le SI a permis la mise en ligne du site internet de la ville et de l'application mobile, véritables interfaces intuitives et sécurisées, permettant aux habitants d'accéder facilement aux informations et services.

Autant de nouvelles fonctionnalités permettant gain de temps pour les citoyens et gestion simplifiée pour la municipalité qui, dans le même temps, a su conserver un accueil physique sur de larges créneaux horaires pour orienter et conseiller l'ensemble des publics.

Avec une gestion moderne, transparente et sécurisée, les informaticiens accompagnent la Ville dans son évolution numérique en assurant le bon fonctionnement des outils internes et en contribuant à la continuité et à la qualité des services en faveur des citoyens.

EN CHIFFRES

Le Service Informatique a en charge :

300 postes de travail
dont **100** dans les écoles

40 copieurs - imprimantes

70 serveurs

50 tablettes



MICRO-FOLIE : La culture pour tous & partout !



Creusoise d'origine, Céline Pasquet est, depuis septembre dernier, notre médiatrice culturelle en charge du dispositif Micro-Folie.

Ses missions se répartissent en 2 axes :

- La **programmation culturelle tout public** en lien avec les acteurs locaux.
- La mise en place de présentations /d'ateliers autour d'œuvres et d'artistes, notamment **au profit des scolaires**.

UNE ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE LARGE & GRATUITE

En effet, partis du constat que cet accès était défaillant notamment en campagne et en zones prioritaires, les **Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale** ont missionné La Villette pour le déploiement d'un outil ad hoc : sont nées les Micro-Folies en clin d'œil aux 26 Folies de la Villette.

FONCTIONNEMENT

Dotée d'un fond d'environ **4500 œuvres numérisées et de plus de 15 000 documents complémentaires**, la Micro-Folie se compose (a minima) :

D'UN MUSÉE NUMÉRIQUE :

Si le but est bien d'inciter le public à se rendre dans les musées et institutions, elle permet de **découvrir de façon ludique les chefs d'œuvres** tels que La Joconde, Les Noces de Cana, la Victoire de Samothrace...par différents modes :

- En mode visite libre : un film « Collection » diffusé sur un écran géant (entre 9 et 20 mn environ), à l'aide de tablettes numériques, le public peut sélectionner les œuvres et les découvrir de manière pédagogique et ludique (memory, jeu du puzzle...)
- En mode conférencier : présentations spécifiques sur une œuvre, un artiste, un musée, un site...



D'UN ESPACE DE RÉALITÉ VIRTUELLE :

Avec 3 casques réservés aux plus de 13 ans, les visiteurs, grâce à nos partenaires, pourront vivre des expériences en immersion totale avec des vidéos en 360°, en plongeant avec des dauphins,



en s'immergeant dans les tableaux de grands peintres, en découvrant des sites comme Teotihuacan ou en revivant les derniers instants de Pompéi.

Enfin, la société Ubisoft en partenariat avec La Villette, créateur de jeux vidéo (Assassin's Creed), met à disposition les versions éducatives de ces jeux dès 7 ans « **LES DISCOVERY TOUR** ». Devant l'écran géant avec une manette, notre avatar pourra parcourir, à travers 3 jeux éducatifs, 3 univers et époques : L'Égypte ancienne, la Grèce antique et l'ère Viking.

À NOTER

Ouverture au public à partir du **8 janvier 2025**

LES TEMPS FORTS DE LA MICRO-FOLIE

L'ART ÇA CONTE

2 mercredis matins/mois : présentation d'une œuvre, d'un artiste et lecture d'un livre en rapport pour les 3/9 ans environ + micro-atelier de création artistique

LES MICRO-CÉLÉBRATIONS

Un vendredi/mois : on célèbre la mort / la naissance d'un artiste, d'un courant...

Public : ados/adultes

LE FOCUS ON

Un samedi matin/mois : découverte d'un musée, d'une maison d'artiste, d'un site...

Public : ados/adultes

DANS L'EAU

À LA PISCINE

Suite aux travaux de réhabilitation de la piscine mandatés par l'Agglo, les nageurs ont retrouvé leurs bassins. Jusqu'à fin 2024, la Ville a financé des solutions palliatives à la fermeture : achat, installation et fonctionnement de BAM, transport des écoles et clubs vers les piscines extérieures et locations des lignes d'eau.



Dorénavant, votre commune prend en charge le coût de fonctionnement de la piscine à hauteur de 527 827€ par an et d'investissement pour 153 173€.

Profitez bien de cette réouverture tant attendue.

LE PRIX DE L'EAU

Depuis 2020, la Communauté d'agglomération du Grand Guéret a pris la compétence Eau et a mis en place un service eau et assainissement, en régie, pour les usagers des 25 communes.

Cette année, les factures d'eau seront encore en augmentation avec la conjonction de deux facteurs :

- Au moment de la prise de compétence, les tarifs étant très disparates, une grille de convergence sur 6 ans avait été mise en place afin de tendre à une harmonisation tarifaire.
- Cette année, l'agence de l'Eau relève ses taux de prélèvement afin de mieux aider les collectivités en matière de travaux de diagnostics de réparation et de remplacement des réseaux.

À VÉLO 20 minutes et 5.7 kms, c'est désormais le temps et la distance entre St Fiel et Guéret par la voie cyclable inaugurée le 16 novembre dernier.

Issue du schéma vélo voté par l'Agglomération, cette première liaison cyclable incite à modifier les modes de déplacement et à développer la pratique du vélo pour tous.

Dans un parcours sécurisé, avec un sol adapté et une signalétique installée, vous arriverez à Guéret sur l'avenue Louis Laroche ; une piste cyclable en plein cœur de ville qui sera prolongée en 2025.



LA GUÉRÉTOISE DE SPECTACLE SAISON 24.25



Fiesta Latina

Orchestre symphonique de l'Opéra de Limoges

Dimanche 2 Février
20H30 - Espace A. Lejeune

Plongez dans l'univers envoûtant et musical du tango argentin, des années 1920 à aujourd'hui.



Richard III

Jeudi 6 Février
20H30 - Espace A. Lejeune

William Mesguich réinvente avec puissance la tragédie de Richard III, une fresque baroque et poétique où l'ascension sanglante d'un roi plonge l'Angleterre dans un tourbillon de violence et de cruauté.

T H É Â T R E

Passons à autre chose

Jeudi 27 Mars
20H30 - Espace Fayolle

Avec son humour ravageur et sa folie contagieuse, Malkhior "célèbre" 5 000 ans de patriarcat dans un blind test délirant et un spectacle coup de poing à ne pas manquer !



Antonio Lizana

Mercredi 2 Avril
20H30 - Espace Fayolle

Antonio Lizana, figure incontournable du jazz flamenco, fusionne avec brio les racines andalouses et le jazz inventif pour offrir une expérience musicale envoûtante, teintée de sonorités mauresques et gitanes.

M U S I Q U E

La Guéretoise de Spectacle : Espace Fayolle, 6 av. Fayolle - 23000 Guéret

Billetterie : 05 55 52 84 94 | Mail : lagueretoise@ville-gueret.fr

Informations et billetterie en ligne : www.lagueretoisedespectacle.fr

CONTRE LA VACANCE COMMERCIALE



Au titre des priorités du programme ACV, **l'attractivité du centre-ville** est un enjeu primordial.

Dans cette perspective, la municipalité a instauré une **politique volontariste** qui présente de premiers résultats encourageants.

En effet, depuis 3 ans, le taux de vacance (local inoccupé) en centre-ville s'établit aux environs de 20 % alors qu'en 2020, il dépassait les 30%.

Cette stabilité s'explique par la conjugaison de **plusieurs dispositifs d'accompagnement** :

► Dispositif financier et fiscal :

- mise en place d'une aide aux loyers d'une durée d'un an
- l'application d'une taxe sur les friches commerciales, votée au conseil municipal de septembre dernier avec pour objectif d'inciter les propriétaires à louer au prix du marché ou à remettre en état leur patrimoine.

Seuls en seront redevables les propriétaires de locaux vides depuis plus de 2 ans. Ces derniers recevront un courrier de la Direction départementale des finances publiques entre janvier et mars 2025, afin de recueillir des renseignements, suivi d'un envoi d'avis d'imposition en novembre 2025.

► Dispositif d'accueil :

- des porteurs de projets (information sur les locaux vacants, réseaux d'acteurs...)
- des propriétaires (aide à la rénovation des façades, mise en relation avec les porteurs de projets...).

POUR LA RÉNOVATION BÂTIMENTAIRE

Le programme « L'îlot Carnot », porté par Creusalis avec le soutien de l'État, de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) et de la Ville, s'inscrit dans le cadre d'ACV et de l'Opération de Revitalisation du Territoire. Ce projet permettra de proposer une offre diversifiée de logements et de contribuer à une redynamisation du centre-ville.

Au printemps 2025, une première phase de démolition est programmée, suivie en 2026 du lancement de la construction basée sur l'emprise des 3 immeubles actuels (hors d'état). Le bâtiment neuf, construit sur un total de 6 niveaux, sous-sol compris, comportera 20 logements, un local commercial et un parking souterrain.



DU NOUVEAU CHEZ NOS COMMERÇANTS

Ô MILLE & UNE BEAUTÉ

7 Place Bonnyaud



Ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 18h, le mercredi de 10h à 18h, le vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h à 17h.

Audrey CAUDOIN a repris le salon de coiffure Hair Show. La boutique s'est agrandie pour intégrer un institut de beauté offrant une gamme complète de soins pour le visage et le corps ainsi qu'un service d'onglerie.

BALKAN'S MARKET

14 avenue Fayolle



Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 21h et le dimanche de 10h à 19h.

Negmija HUSEIN vous accueille dans son épicerie exotique mettant à disposition un large choix de produits frais, secs et surgelés issus des cuisines du Moyen Orient, de la Turquie et du Maghreb.

EXOTIQUES 23

20 rue Eugène France



Ouverte 7j/7 de 9h à 00h. Karim OMARI a récemment ouvert une épicerie offrant une gamme variée de produits alimentaires et non alimentaires.



PARTAGEONS NOTRE AVENIR, AVANÇONS ENSEMBLE POUR GUÉRET

Le pire reste « avenir » : du tricolore au noir

Incriminées, acculées, ponctionnées, les communes vacillent entre colère, résignation et inquiétude exacerbées face aux annonces des Projets de Lois de Finances et de Financement de la Sécurité Sociale 2025 (encore en débat).

Après avoir subi les effets des différentes crises, les coûts des élections « exceptionnelles », les augmentations de point d'indice, le prélèvement pour la CNRACL..., c'est une ponction de 10 Mds d'€ recouvrant à la fois, perte de recettes et charges supplémentaires.

C'est une ponction inédite et massive qui va frapper les premiers investisseurs publics locaux, les communes.

Notre capacité d'agir en faveur des habitants et surtout des plus fragiles sera gravement affectée.

Notre capacité d'investir en faveur de nos équipements et infrastructures sera durement grevée.

Au-delà, les services publics et les emplois locaux seront menacés et notre économie locale lourdement impactée.

Le Congrès des Maires 2025 avait pour thème « les communes...heureusement ».

Heureusement, elles sont là stables et disponibles auprès des citoyens pour représenter notre République et faire vivre la démocratie locale dont le bleu blanc rouge se recouvre de noir devant un avenir assombri... malheureusement.

Marie-Françoise Fournier



GUÉRET, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉS

Le parking du haut de la place Bonnyaud est rouvert. « Enfin », diront les habitants de Guéret qui ne peuvent que constater, las et impuissants, les renoncements, les lenteurs, les reports et les fermetures endémiques d'équipements qui font de notre ville un espace qui perd en attractivité autant qu'en qualité de vie.

Il en va de même avec la piscine, fermée pour des raisons de péril qui, par un étrange hasard, rouvre quelques mois seulement après que la ville ait passé la compétence... Peut-être que le « péril » était surtout financier pour une ville à la gestion budgétaire pétrie d'amateurisme, en tout cas, d'autres ont su faire ce que la ville ne voulait pas entreprendre.

Le musée, pour sa part, restera fermé. Pour lui, des justifications peu convaincantes, des excuses et des reniements, mais pas d'issue. Avec le report au prochain mandat des promesses faites sur le « petit Théâtre », cela fait beaucoup de sacrifices pour la culture et l'économie guéretoise.

Cela fait surtout quatre années de pertes dans beaucoup trop de domaines !

Benoît Lascoux



GROUPE GUÉRET EN COMMUN

Année 2025, la dernière de cet « étrange mandat » : COVID, crise budgétaire, énergétique, crise institutionnelle ... avec des répercussions considérables sur nos modestes collectivités (ville, agglo). Un peu de positif ? La réouverture de la piscine, les animations dynamiques de centre-ville en partenariat avec les commerçants, l'avancement des travaux du musée, une activité sportive et culturelle de qualité....

Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt : confié depuis 2012 à l'agglo, le centre aquatique est encore loin de sortir de terre, avec des financements précaires. Pas de quoi être fier... Des emplois sont menacés, et ceux que l'on nous fait miroiter seraient écologiquement et socialement inacceptables car destructeurs. Silence radio aussi sur le Parc aux Loups, fierté et atout touristique numéro un de notre territoire : sera-t-il bientôt bradé lui aussi ?

Alors, pour 2025, avec nos meilleurs vœux pour nos concitoyens, nous souhaitons également que l'avenir municipal se prépare sereinement et unitairement autour des valeurs de gauche que nous portons avec ténacité ... et sans ambition personnelle !

Sylvie Bourdier



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR GUÉRET

Les bonnes résolutions ?

Le dossier centre aquatique est engagé depuis dix ans déjà et la première pierre est loin d'être posée. Dérives financières de l'agglo (2018-2020), fausses promesses, erreurs d'analyses techniques, conflits politiques... et nous voilà 4 ans sans piscine. Il devait être LE chantier de l'agglo durant ce mandat. Il faudra finalement attendre le prochain. Réjouissons-nous, replongeons avec enthousiasme, mais nous aurions préféré ne pas boire la tasse !

Surtout, l'interrogation est désormais tout autre. En dix ans le contexte a bien changé. Urgences environnementales, baisse des dotations de l'Etat, fiscalité locale déjà très élevée, coût des matériaux et de l'énergie... Les investissements et surtout les dépenses de fonctionnement seront rédhibitoires. Souhaitable il y a dix ans, ce projet est devenu irresponsable aujourd'hui.

Contentons-nous d'une infrastructure semblable à la précédente, plus moderne, moins énergivore, à notre échelle financière et de population, quitte à prévoir l'espace nécessaire pour une future extension.

Finis les investissements disproportionnés, qu'enfin la raison s'impose et les choses iront déjà mieux.

Un Nouveau Souffle Pour Guéret vous souhaite une année 2025 pleine d'enthousiasme.

Thierry Delaître

Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.**